

Procès-verbal d'assemblée générale

Association : TOULIBRE

Adresse du siège : 57, rue Labat de Savignac, 31500 Toulouse

Le lundi 18 septembre 2017 à 18 h 00, les membres de l'association Toulibre se sont réunis dans les locaux de Etincelle Coworking, au 2 rue d'Austerlitz 31000 Toulouse, en assemblée générale ordinaire sur convocation de Fabien ADAM, président de l'association.

Les membres présents qui n'étaient pas à jour dans leurs cotisations ont régularisé leur situation. Au total, 20 membres étaient présents.

L'assemblée a été présidée par Fabien ADAM, président sortant de l'association. Simon Prévidente a été désigné secrétaire de l'assemblée générale. Le trésorier sortant de l'association, Alexandre GUY, était également présent.

Fabien ADAM et Alexandre GUY font partie du conseil d'administration de l'association. Les décisions de l'assemblée étant prises à la majorité des membres présents ou représentés, l'assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour fut précisé par le président :

1. Présentation et vote du bilan moral
2. Présentation et vote du bilan financier
3. Élection du conseil d'administration
4. Orientations et projets pour l'année à venir, questions diverses

Le président a rappelé que l'ensemble des documents avait été adressés à chacun des membres dans le cadre de la convocation à l'assemblée envoyée sous forme électronique par un mél direct aux membres ainsi que par les listes de diffusion de l'association.

Il a présenté le rapport moral et le rapport financier.

Lors de la présentation du bilan moral, le président de séance a notamment détaillé le coût de 60€ instauré cette année par la Marie de Toulouse pour la mise à disposition des salles municipales de la ville, remplaçant l'exonération demandée auparavant chaque année pour certaines salles du centre culturel Bellegarde.

Lors du vote du bilan moral, le bilan a été accepté à l'unanimité avec 20 votes pour, aucun vote contre et aucune abstention.

Le trésorier de l'association a ensuite présenté le bilan financier faisant apparaître un déficit important, mais justifié par un décalage du paiement

de la subvention de la Mairie pour l'événement Capitole du Libre. Lors que ce décalage est omis, l'association est quasiment à l'équilibre financier.

S'en est suivie le vote du bilan financier qui a été accepté à l'unanimité avec 20 votes pour, aucun vote contre et aucune abstention.

Le président a présenté la liste des candidats proposée au conseil d'administration. Il a invité le trésorier sortant, Alexandre Guy, à présenter les rôles des membres de la liste proposée. Le trésorier sortant devient le président, tandis que Pierre Apap, déjà préparé à cette fonction, devient le trésorier. Alexandre Guy a indiqué que Guillaume Gasnier pourrait occuper le rôle de président de l'association l'année suivante ou celle d'après.

Le vote du conseil d'administration a permis d'élire cette liste de candidat à l'unanimité avec 20 votes pour, aucun vote contre et aucune abstention. Le conseil d'administration comporte désormais 10 membres, dont 9 étaient déjà membres du précédent. Les membres du conseil d'administration précédent sont :

- Fabien Adam
- Pierre Apap
- Guillaume Gasnier
- Alexandre Guy
- Fabien Levac
- Aymeric Petit
- Lionel Porcheron
- Guilhem Saurel
- Marc Souviron

Et le nouveau membre est :

- Simon Prévidente

Suite à l'élection du conseil, les discussions se sont portées sur les projets de l'année à venir et différents points ont été abordés :

- Le créneau horaire du mercredi soir est trop court : Proposition d'utiliser certains des créneaux disponibles le samedi, et également d'aller chez Ekito
- Le manque de bénévoles : l'association manque de personnes pour s'impliquer dans l'association, peut-être parce que Toulibre n'est plus "Hype", et qu'il est difficile de s'impliquer sur l'année entière. Les anciens se lassent au fil des années et passent à autre chose, il faut trouver un moyen pour attirer de nouveaux bénévoles. A noter que

Capitole du Libre ne manque pas de bénévoles, car il les rassemble sur un événement ponctuel et annuel

- Annonces sur la liste de diffusion : Fabien Levac s'occupe de cette tâche et aimerai bien passer la main. Guilhem se propose pour reprendre cette tâche. Suggestion de la part de Fabien Adam d'automatisation d'une partie de cette tâche.
- Conférences lors des réunions du mercredi soir : il n'y a presque plus de conférences les mercredi soir, et c'est bien dommage car cela amenait du monde qui ne connaissait pas forcément l'association. Il faudrait essayer de relancer ces conférences, on peut pour cela recontacter notre réseau et relancer des appels à conférences, on pourrait par exemple solliciter Bruno Coudouin pour venir nous présenter les évolutions de GCompris.
- Changement de trésorier : Alexandre Guy, ancien trésorier et nouveau président, présente Pierre Apap, le nouveau trésorier, et explique que Pierre s'implique déjà dans la compta de Capitole du Libre, et qu'ils ont travaillé ensemble l'année écoulée pour que Pierre soit formé au fonctionnement de la compta de l'association.
- Graphisme des sites Internet : le site Internet capitoledulibre.org est très agréable et moderne, ce qui n'est pas le cas du site toulibre.org qui fait vieillot et « has been ». Dans son réseau, l'association dispose de personnes compétentes en graphisme et motivées, il a notamment été évoqué la personne qui a fait le logo de Capitole du Libre l'an passé, et la personne qui a proposé cet été de refaire de totem/kakemono. Pour le site Internet, il faut retrouver le « mock » d'Emmanuelle et Guilhem s'est proposé de l'implémenter.
- Refonte du site toulibre.org : débat sur l'utilisation de WordPress, (avec la sécurité à renforcer), comparé au wiki actuel pas à jour, comparé à un site statique. Fabien précise que sur le site actuel, le formulaire d'inscription n'est pas du tout sécurisé. Mathieu indique qu'on peut utiliser un pad pour les inscriptions, ce qui serait compatible avec un site statique
- Capitole du Libre 2017 : plusieurs changements sont intervenus depuis la précédente édition :

- forfait déplacement : permet plus de souplesse pour les orateurs, et dégage énormément de temps pour les organisateurs (bien plus de 50h juste pour ça)
 - raccourcir le débat de la conférence de clôture car les gens ont faim
 - fin de l'appel à participation à la fin de la semaine, probablement décalé : 60 propositions de conf actuellement (mais environ 50% arrivent habituellement au dernier moment)
 - note de la baisse du coût de l'hébergement : les gens trouvent des amis/famille qui les hébergent
 - 2 sponsors platinum cette année, dont CS très impliqué dans le libre (embarqué)
 - l'an passé : un vrai repas
 - augmentation du budget pour payer la sécurité
 - augmentation du montant de la demande de subvention
 - concentration des tracks, pour éviter certaines salles vides, démotivant pour les orateurs et l'équipe
- Emploi civique : Le président lance l'idée de prendre un service civique : c'est géré par la Ligue 31 qui s'occupe de toutes les démarches administratives, il faut toutefois se renseigner si les horaires seraient compatibles avec la vie de l'association. Mathieu indique que c'est 25h par semaine, considéré comme un temps plein, et à exercer sur les heures ouvrées. Cela ne serait donc à priori pas compatible avec les horaires des réunions du mercredi soir et du samedi, à confirmer avec la Ligue 31. On pourrait toutefois proposer des interventions sur site, mais bien faire attention à se décharger de tous risques de perte de données, de faire participer les gens aux frais de déplacement, et de limiter le service à x interventions par an. Coût pour l'association : environ 100€ / mois, l'employé est payé environ 400€ / mois et doit remplir des critères précis (age, situation ...). L'emploi civique pourrait également se charger de pleins d'autres tâches (animation sur les réseaux sociaux, trouver des intervenants pour les conférences du mercredi soir, etc.).
 - Install party à l'Utopia : Aymeric va reprendre le contact pour programmer les nouvelles sessions
 - Proposition d'aider sur les logiciels libres sur des plateformes différentes de Linux (Windows, OSX).

- Une personne a fait part de son intérêt pour les formations pour seniors, l'idée est bonne mais difficile de trouver les bénévoles
- Statut de l'association : à la création de l'association, la préfecture n'avait pas accepté la création de conseil d'administration collégial. Toulibre fonctionne donc avec un président et un trésorier, même si ça n'est pas en cohérence avec les statuts. D'autres personnes ont déjà créé des associations avec une structure collégiale, mais ça devient beaucoup plus compliqué pour demander des subventions à la mairie, donc autant rester sur le modèle président / trésorier
- Explication de l'installation réseau de Tetaneutral sur les événements de type Alterbatiba : difficulté également de trouver des bénévoles
- Capitaliser sur la liste des actions du président, du trésorier et des membres du CA : Faire la liste des activités mensuelles et des procédures pour faciliter la transmission à de nouvelles personnes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 20 h 45.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire de séance

Le président de séance